

Le guide pratique des parents



Saison 2024

Message de la coordonnatrice

Bonjour à tous! La Ville de Saint-Gabriel et moi-même, Audrey-Ann Paradis, coordonnatrice, sommes fières de vous présenter pour la première édition du camp de jour de la Ville de Saint-Gabriel notre offre de service. Voici votre outil d'aide-mémoire parfait pour l'été 2024. Dans ce guide, vous retrouverez toutes les informations utiles que ce soit pour vous aider avec la planification de la première journée de camp de votre enfant ou encore pour en savoir plus sur nos mesures de sécurité, notre planification et notre équipe d'animateurs 2024. L'équipe du camp est impatiente de pouvoir rencontrer vos enfants et de passer de merveilleux moments en leur compagnie. Bonne saison et merci de nous avoir choisi!

Mission et objectif du camp

La Ville de St-Gabriel se donne comme mission d'offrir un service de camp de jour adapté aux besoins de sa clientèle et de la demande de service. Nous avons à cœur de pouvoir offrir à vos enfants une offre de service de loisirs variés tout au long de l'été. Pour nous, il est plus qu'important que chacun des jeunes de la ville puisse avoir la chance de participer à notre camp de jour et ce, peu importe les besoins qu'il peut nécessiter. C'est pour cette raison que notre camp est divisé en trois départements pour nous permettre de répondre adéquatement aux besoins de tous de la meilleure des manières ; le camp de jour régulier, le camp de jour intégré et le camp adapté. Les départements de camp régulier et de camp intégré sont offerts à tous les enfants citoyens de la Ville Saint-Gabriel de 4 ans à 12 ans ayant déjà complétés une année scolaire. Pour ce qui est du camp adapté, le service est offert à tous les enfants citoyens de la Ville Saint-Gabriel de 5 ans à 21 ans. Tout au long de l'été, nous offrirons la chance à vos enfants de participer à des activités artistiques, amusantes, pédagogique et sportives tout en leur permettant d'en apprendre plus chaque jour dans un milieu sécuritaire avec des animateurs formés pour bien

répondre aux besoins de chacun tout en s'amusant. Nous visons aussi le bon développement de saines habitudes de vie et de la confiance en soi.

Fonctionnement

Horaire et emplacement

L'horaire régulier du camp de jour sera de 9h à 16h avec une possibilité de service de garde de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30 au coût de 2\$ par bloc horaire. La première journée de camp sera le mardi 25 juin et la dernière journée sera le 16 août.

Cette année, le camp de jour de la Ville de Saint-Gabriel se déroulera au Centre sportif et culturel de Brandon au 155, rue St-Gabriel. Nous prioriserons toujours les activités extérieures quand la température nous le permettra. Cependant, en cas de pluie ou de canicule, les activités du camp se dérouleront à l'intérieur du centre sportif.

Service de garde

Comme mentionné plus haut, nous offrirons un service de garde pour l'été 2024. Beau temps, mauvais temps, le service de garde se déroulera à l'intérieur du centre sportif et il sera important de toujours venir reconduire votre enfant jusqu'à la table d'accueil où se trouvera un animateur.

Les tarifs pour le service de garde seront les suivants :

- Bloc du matin (7h30 à 9h) : 2\$ en argent comptant seulement
- Bloc du soir (16h à 17h30) : 2\$ en argent comptant seulement

Vous aurez la possibilité de payer le service de garde **à la semaine**. Cependant, les blocs qui n'auront pas été utilisés seront non-remboursables et non déplaçables pour une autre semaine. Donc, il sera important de bien regarder les journées sélectionnées ainsi que les blocs horaires.

Arrivée de votre enfant

Comme pour le service de garde, il est obligatoire de venir reconduire votre enfant jusqu'à la table d'accueil pour la sécurité de tous. Vous devrez donner la présence de votre enfant à l'animateur responsable de l'accueil. Dans le cas où vous preniez la

décision de ne pas venir reconduire votre enfant jusqu'au camp de jour, nous ne serons pas tenus responsable s'il lui arrivait quoique ce soit. Après avoir donné sa présence, votre enfant pourra se diriger seul aux vestiaires pour y déposer son matériel et nous le prendrons en charge par la suite. Veuillez prendre note qu'aucun enfant ne sera accepté avant 7h30. Nous demandons votre collaboration et votre patience lors des arrivées, car tous les parents se doivent de passer à la table d'accueil pour donner la présence de leur enfant.

Absence au camp de jour

En cas d'absence au camp de jour, nous ne vous demandons pas de nous le communiquer pour les journées régulières. Cependant, il sera important de nous téléphoner si votre enfant est inscrit à une sortie et qu'il ne peut être présent pour ne pas retarder notre heure de départ prévue.

Retard le matin au camp de jour

Après 9h30, nous considérons que votre enfant sera absent pour la journée. Si vous êtes seulement en retard, il sera de votre responsabilité de venir porter votre enfant à la coordonnatrice pour lui donner sa présence et pour qu'elle puisse aller le reconduire à son groupe. À votre arrivée après 9h30, nous vous demandons de communiquer par téléphone avec la coordonnatrice et d'attendre à la table d'accueil comme en temps normal.

Départ du camp de jour

Seules les personnes que vous avez inscrites dans la fiche d'inscription de votre enfant seront autorisées à venir chercher votre enfant au camp. Advenant le cas qu'une autre personne qui ne se retrouve pas sur la liste vienne récupérer votre enfant sans que vous ayez communiqué avec la coordonnatrice pour lui mentionner, le personnel du camp ne laissera pas quitter l'enfant avec elle et ce, même si elle semble la connaître. Le départ se fera à la même place que pour l'arrivée. Vous devrez vous présenter à la table d'accueil où se trouvera l'animateur responsable des départs. Vous devrez nommer le nom de l'enfant que vous venez récupérer ainsi que votre nom pour que nous puissions vous laisser quitter avec l'enfant. Si vous venez récupérer votre enfant avant 15h30, vous devrez attendre à la table d'accueil et communiquer avec la coordonnatrice pour lui mentionner votre arrivée pour qu'elle puisse aller préparer votre enfant et venir vous le porter par la suite.

Retard le soir au camp de jour

À partir de 16h10, si vous n'êtes pas venu récupérer votre enfant, nous l'inscrivons au service de garde et se sera de votre devoir de déboursier le 2\$ demandé.

Advenant que vous soyez en retard pour venir récupérer votre enfant au service de garde, donc après 17h30, nous vous demandons premièrement de nous aviser si vous en avez la possibilité. Si vous n'avez pas communiqué avec nous avant cette heure, nous le ferons et vous devrez déboursier 1\$/enfant pour chaque minute après 17h30. Si cette situation arrive trop fréquemment, votre enfant ne pourra plus fréquenter le service de garde et vous devrez trouver un moyen de venir récupérer votre enfant avant 16h10.

Dîners et collations

La période de dîner sera prévue de 12h15 à 12h45 et les enfants dîneront chacun avec leur groupe pour limiter les risques de réactions allergiques. Les collations se dérouleront de la même façon et seront respectivement de 10h15 à 10h30 et de 14h15 à 14h30. Dans la boîte à lunch de votre enfant, nous vous demandons de lui fournir un repas nutritif et froid, plusieurs collations santé, un breuvage, une bouteille d'eau froide pour la journée ainsi qu'un ice pack, car votre enfant n'aura pas accès à un réfrigérateur. La bouteille d'eau est obligatoire pour tous les enfants, car ils n'auront pas accès à des abreuvoirs au courant de la journée. Concernant les allergies, nous vous demandons de ne pas inclure dans les boîtes à lunch les aliments suivants : poisson, fruit de mer, noix et arachides. Il sera aussi important d'aviser à l'avance votre enfant de ne pas partager le contenu de sa boîte à lunch peu importe avec qui il le fait.

Tenue vestimentaire

Pour le bien-être de votre enfant, nous vous demandons de le vêtir de vêtements de sports et adéquats pour la température de la journée. Les vêtements ne doivent présenter aucune trace violence ou encore de vulgarité. Nous recommandons fortement le port de sandales fermées ou de souliers de sport ainsi que le port de chapeau ou de casquette dû au soleil. Nous déconseillons le port de jupe, de robe et de sandales de type "gougounes".

Chandail de camp de jour

Lors des sorties à l'extérieur du camp de jour, le port du chandail de camp de jour est obligatoire. Pour les enfants à temps partiel, le coût des chandails est de 15\$. Pour le temps plein, le premier chandail est inclus dans le prix de base du camp, cependant si pour une raison ou une autre, vous devez vous procurer un nouveau chandail, celui-ci vous coûtera 15\$, même chose pour les temps partiels.

État de santé

Si l'état de santé de votre enfant n'est pas adéquat pour qu'il puisse participer aux activités comme à l'habitude, nous vous demandons de le garder à la maison que ce soit pour de la toux, de la fièvre ou tous autres symptômes pouvant rendre les autres campeurs ou les animateurs malades. Si l'état de santé de votre enfant change au courant de la journée, vous devrez venir récupérer votre enfant le plus tôt possible après l'appel de la coordonnatrice. Toutes informations sur la santé de votre enfant demeureront confidentielles et celles pertinentes seront communiquées à l'animateur de votre enfant.

Protocole de prévention de la violence

Le protocole de prévention de la violence est mis en place pour assurer le bon déroulement du camp ainsi que la sécurité des campeurs et des animateurs. Il est constitué de cinq étapes bien déterminées. Cependant, dépendamment de la situation et de la gravité des gestes posés, un seul acte pour faire avancer votre enfant plus rapidement dans le protocole.

- 1. Avertissement verbal par l'animateur, rapport écrit et suivi avec les parents/tuteurs.**
- 2. Rapport écrit, rencontre de l'enfant avec un animateur et la coordonnatrice, suivi avec les parents/tuteurs.**
- 3. Rapport écrit, rencontre avec les parents/tuteurs et la coordonnatrice.**
- 4. Rapport écrit, rencontre avec les parents/tuteurs, suspension d'une journée.**
- 5. Expulsion (avec remboursement proportionnel aux journées et activités utilisées moins les frais d'administration)**

Matériels

Objets perdus

Chaque vendredi, seront publiés les objets perdus de la semaine sur la page Facebook du camp de jour. Les objets qui ne seront pas récupérés avant la dernière journée de la semaine d'extension seront donnés à la Source de vie de Saint-Gabriel.

Nous demandons que tous les éléments suivants soient identifiés au nom de votre enfant. Votre enfant doit avoir tout le matériel nécessaire demandé par le camp de jour à tous les jours dans son sac à dos.

Sac à dos

- ✓ Crème solaire
- ✓ Maillot de bain
- ✓ Serviette de plage
- ✓ Casquette ou chapeau
- ✓ Bouteille d'eau froide
- ✓ Vêtement de rechange
- ✓ Gilet de sauvetage (au besoin)
- ✓ Coffre à crayon

Boîte à lunch

- ✓ Repas froid
- ✓ Deux collations minimum
- ✓ Un breuvage
- ✓ Ice pack

Coffre à crayon

- ✓ Crayons de plomb
- ✓ Crayons de couleurs
- ✓ Ciseaux
- ✓ Colle
- ✓ Efface

Service de garde

Les jouets de la maison sont autorisés pour le service de garde seulement. Nous ne sommes pas responsables des bris ou des vols. Aucun cellulaire ou appareils électroniques sont autorisés en tout temps.

Conditions de paiement et remboursement

Pour les sessions temps plein, le coût sera de 400\$ (sans les sorties). Pour les sessions à la semaine, le coût sera de 75\$ par semaine (sans les sorties). Pour les sessions à la journée, le coût sera de 18\$ par jour (sans les sorties). Pour confirmer officiellement l'inscription de votre enfant, vous devrez effectuer un premier paiement qui couvre 50% des frais totaux de l'inscription la journée même et le deuxième paiement sera à effectuer au plus tard le 28 juin. Si le deuxième paiement n'est pas effectué avant cette date, votre enfant ne pourra plus participer aux activités du camp de jour tant que la somme totale n'aura pas été payée.

Comme nous devons nous assurer de respecter les ratios demandés par l'Association des camps du Québec, les places du camp de jour sont limitées. Nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi. Il se peut donc que votre enfant soit placé sur une liste d'attente le temps qu'une place se libère.

Dans le cas où vous souhaiteriez avoir un remboursement, des frais de 25\$ seront applicables pour l'administration si le remboursement est fait avant le début du camp. Pour les remboursements après le début du camp, les remboursements ne seront pas autorisés, sauf pour des raisons exceptionnelles comme un état de santé qui empêche l'enfant de participer aux activités (avec preuve médicale) ou une expulsion.

Communication

Pour toutes autres informations concernant le Camp de jour de la Ville de Saint-Gabriel, n'hésitez pas à communiquer avec notre personnel. La majorité des communications se feront via les différents moyens suivants :

1. La page Facebook du camp de jour de la Ville St-Gabriel : Camp de jour Ville Saint-Gabriel
2. Par courriel à l'adresse suivante : aaparadis@outlook.com
3. Par téléphone avec la coordonnatrice du camp de jour, Banane (Audrey-Ann) : 450-271-6244

Une page Facebook a été créée au nom de Camp de jour Saint-Gabriel pour que vous puissiez consulter les informations importantes toutes les semaines. Nous vous invitons donc fortement à suivre cette page avec intérêt pour rester à l'affut!

Toutes les informations et les messages de la semaine y seront publiés.

De plus, un calendrier de l'été vous sera envoyé en même temps que ce guide et chaque vendredi, une lettre détaillant les activités de la semaine suivante vous sera envoyée par courriel et sera publiée sur la page Facebook du camp de jour.

Avec votre aide nous ferons vivre le plus bel été possible à vos enfants et ils en garderont des souvenirs incroyables!